



HAL
open science

La discipline du terrain

Julie Riegel

► **To cite this version:**

Julie Riegel. La discipline du terrain. Revue des Sciences sociales, 2016, Indiscipliné.e.s, 56, pp.30-37. 10.4000/revss.409 . halshs-03343541

HAL Id: halshs-03343541

<https://shs.hal.science/halshs-03343541v1>

Submitted on 14 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La discipline du terrain

À l'issue d'un jury de recrutement pour un poste de chargé(e) de recherche, je sollicite un échange informel auprès du président, qui s'était montré bienveillant et convivial. Il me dit : « Ce que vous avez fait avant de venir à la recherche, votre expérience professionnelle antérieure, ne compte pas. C'est une page blanche pour le jury; du moins en France ». Cette annonce m'a stupéfiée, tant l'aspiration à faire de la recherche sur son ancien champ professionnel d'appartenance exige de réflexivité (Frésia et Lavigne-Delville 2016). Ma première identité académique relève en effet des sciences de la nature : je suis initialement biologiste des écosystèmes, ornithologue, imprégnée d'une culture naturaliste valorisant l'espèce rare et le sauvage. Un premier emploi en Baie de Somme me confronte aux conflits entre chasseurs et naturalistes, et à leurs rapports contrastés au vivant, à la mort, et à leur territoire. C'est pour comprendre cette confrontation et mieux la gérer que je reprends un troisième cycle orienté ethnobiologie. Puis pendant huit ans, je travaille au sein d'associations de protection de la nature pratiquant la biologie de la conservation, qui mobilise les sciences de la nature au service de préoccupations morales et opérationnelles

(Maris 2010). Le maintien d'un dialogue régulier avec les sciences sociales m'outille cependant pour appréhender les conflits d'acteurs et de savoirs à propos de l'environnement. Mais la collaboration et l'attachement sensible à des territoires et des acteurs sahéliens et des outres-mers, perçus comme des périphéries par les institutions publiques, les ONG et les bailleurs de fonds, m'amènent sourdement à interroger mes propres discours. Le doute s'immisce sur la pertinence des savoirs experts et des politiques d'environnement mobilisés dans les projets, en particulier la régulation des usages des ressources naturelles par le zonage figé des espaces. Alors que je coordonne au Sénégal un projet qui met en avant la contribution de la conservation au développement local, ma posture professionnelle devient intenable au regard des questions éthiques et politiques qui me travaillent. Je démarre alors une recherche doctorale en 2011, aspirant à approfondir librement mes questionnements et acquérir des outils pour les penser. Entrer dans les sciences sociales par la thèse, sans avoir reçu d'enseignement sur l'histoire de ces sciences et les courants qui les traversent, oblige à nager par soi-même. Situer les auteurs, reconstruire des filiations entre travaux pas

toujours explicitées, réinscrire des courants de pensée dans leur généalogie, relève du voyage de Gulliver. La construction d'une juste posture de recherche s'est avérée itérative et ardue : j'ai par exemple dû déconstruire un regard initialement à charge vis-à-vis des ONG et négocier des conflits de loyauté dans les phases d'écriture et de restitution de mes résultats.

Ce dossier consacré aux « Indisciplinés » est une délicate invitation à envisager l'ancrage disciplinaire comme relevant d'abord des liens au terrain. Ma contribution s'efforce de montrer comment le terrain, par un empirisme naïf puis construit, peut façonner un parcours de recherche et lui imposer sa discipline – et non l'inverse. Une première partie retrace les exigences d'une problématique de thèse transnationale, axée sur les circulations, appelant un double ancrage de socio-anthropologie du changement social et de *Political Ecology*. Une seconde partie revient sur l'ethnographie multisite que le terrain d'enquête a progressivement imposée, et l'évolution de mon rapport au « local » qui en a découlé. À partir de cet itinéraire de recherche buissonnant et néanmoins ferme, c'est une attitude d'ensemble vis-à-vis du terrain qui se précise, impliquant

de poser des choix politiques et académiques spécifiques.

Une problématique de thèse questionnant des circulations

Éclairer la dimension micropolitique des ONG vertes internationales

Les travaux francophones et anglophones traitant des ONG internationales d'environnement portent un regard très critique sur leur rôle proclamé dans le développement et la lutte contre la pauvreté. Leur capacité à concrétiser les discours de co-gestion des espaces protégés et des ressources naturelles, et à partager les bénéfices issus de leur conservation, est contestée. Leur acception économiste du développement durable est pointée, impliquant des objectifs de productivité et d'efficacité qui contribueraient à un affaiblissement de l'État (Vivien 2005). Cumulant moyens financiers, techniques et symboliques, les ONG vertes sont perçues comme détentrices d'un éco-pouvoir. Leur influence excessive sur certaines politiques nationales d'environnement est critiquée, comme à Madagascar, en Afrique de l'Est ou sur le littoral ouest-africain (Neumann 2000; Dahou *et al.* 2004; Rakoto Ramiarantsoa *et al.* 2012). Ces travaux prêtent à ces organisations la capacité d'exporter de façon linéaire leurs normes de conservation de la nature de leur siège international vers des antennes nationales et locales, selon une vision centre/périphéries. Ils supposent en outre que les praticiens qui incarnent ces ONG réceptionnent, s'approprient et répercutent de manière homogène des valeurs, des paradigmes scientifiques, des instruments de gestion des ressources naturelles.

Mais appréhender les ONG vertes comme des catégories homogènes obscurcit leur dimension micropolitique (Bryant 2009), et masque l'hétérogénéité historique, idéologique et politique d'organisations globalisées comme le Fond mondial pour

la Nature, l'Union mondiale pour la Nature (UICN) ou Conservation International. Paradoxalement, cette vision rejoint l'image unifiée que les ONG internationales d'environnement construisent sur elles-mêmes, qui sert leur stratégie et leurs objectifs. L'UICN, à l'origine des listes rouges des espèces menacées et de la typologie des aires protégées utilisées sur toute la planète, met ainsi en avant le caractère rationnel et objectif des problèmes de conservation de la biodiversité, et des solutions pour y faire face. La rhétorique scientifique et technique qu'elle mobilise est constitutive de sa stratégie, de sa posture consensuelle et dépolitisée (Jasanoff 1996). Or ces organisations peuvent être appréhendées comme des collectifs de réseaux, multiformes et changeants (Lascoumes et Legalès 2012), réductibles ni aux organisations morales et vertueuses qu'elles prétendent être, ni à des organisations éco-impérialistes (Fisher 1997).

Rendre visible les bureaux nationaux des ONG vertes

Les travaux de recherche sur les ONG vertes se polarisent soit sur l'arène globale de construction des normes environnementales, soit sur les arènes locales de déploiement des projets, identifiant le siège à un creuset de valeurs et de savoir-faire diffusés ensuite vers d'autres niveaux de l'organisation (Kott 2011). Mais si le caractère international des ONG renvoie à une division supposée du travail entre le terrain et le siège, ce rapport est instable. Et quand bien même une culture transnationale est revendiquée par une organisation, elle implique des processus de traduction, au sens où les idées et les valeurs qui sont diffusées suscitent des négociations et des métissages (Abélès 2008). Invisibilisés, les administrations publiques et les bureaux nationaux des ONG sont pourtant en première ligne dans le déploiement des politiques environnementales en Afrique de l'Ouest. C'est singulièrement le cas pour l'UICN, cette organisation hybride entre une ONG et une organisation internationale, qui compte des membres gou-

vernementaux et civils. Les bureaux nationaux déconcentrés de l'UICN, directement rattachés au secrétariat de l'organisation en Suisse, se présentent comme la courroie de transmission des prescriptions de leur maison-mère vers le niveau national, et de là vers les territoires. Au Sénégal, l'UICN fut la première ONG internationale à s'implanter à la fin des années 1980, dans un partenariat étroit avec les administrations en charge des aires protégées. Enchâssé dans son organisation, le bureau de l'UICN au Sénégal l'est également dans le champ national de la conservation, traversé d'une historicité et de dynamiques socio-politiques propres. De plus, les valeurs, les pratiques, les réseaux de sociabilité de ses salariés ne découlent pas forcément de leur appartenance à l'ONG mais aussi de leur parcours personnel. En envisageant l'UICN comme un collectif d'acteurs enchâssé dans différents réseaux personnels et professionnels, ma thèse a questionné la capacité présumée de cette organisation à contrôler la diffusion transnationale de normes de conservation de la nature, en prenant comme cas d'étude le bureau national de l'UICN au Sénégal.

Celui-ci s'apparente bien plus à un échelon de mise à l'épreuve que de diffusion des injonctions de son organisation. L'éco-pouvoir que l'UICN a pu avoir au Sénégal est contingent et circonstancié, au regard de la dépendance de ses dispositifs aux injonctions de l'aide et aux agences de développement (Riegel 2015). En outre, à l'échelle du territoire, les normes environnementales que l'organisation promeut sont entremêlées à l'historiographie locale des projets. Ces normes sont sélectionnées et requalifiées de façon imprévisible par les acteurs qui s'en saisissent, pour faire sens dans des dynamiques endogènes, rendant la notion d'échec ou de réussite d'un dispositif bien peu pertinente (Riegel 2017).

Appréhender le bureau national de l'UICN au Sénégal comme un échelon de gouvernance et un collectif d'acteurs impliquait de considérer sa dimension transnationale et multi-échelle, qui joue à trois égards. Elle prend forme à travers les différentes instances du secrétariat, qui se déploient du siège en

Suisse jusqu'aux bureaux déconcentrés régionaux et nationaux. Elle s'exprime aussi par son organigramme formel, qui implique le vote d'une politique et d'un programme mondial par des milliers de membres délocalisés, dont les membres civils et gouvernementaux au Sénégal. Elle relève enfin de la mission même de l'organisation, qui vise à « influencer les sociétés du monde entier », notamment les usagers et ayants droit des ressources naturelles, cibles de ses projets.

Une alliance disciplinaire de socio-anthropologie et de *Political ecology*

Au vu de cette problématique de thèse et de son objet hybride, une socio-anthropologie du changement social s'est rapidement imposée comme prisme disciplinaire, en considérant que les ONG environnementales, comme leurs consœurs de l'humanitaire, présentent des « configurations développementalistes »¹ (Dozon et Atlani-Duault, 2011). Elle implique une recherche à l'interface du macro et du micro, explorant les marges de manœuvre des acteurs sociaux autant que les esateurs structurelles, et s'intéressant aux communautés locales, aux agences comme aux ONG extérieures, (Bierschenk, Chauveau et Olivier de Sardan 2000). C'est d'abord les rapports entre les acteurs nationaux et internationaux, entre les ONG, l'État et les bailleurs de fonds qui m'importaient, en considérant les dispositifs d'aide focalisés sur l'environnement comme des actions publiques (Lavigne-Delville 2011). Saisir le changement social, diachronique, implique de s'outiller face à l'hétérogénéité et la multiplicité de normes, pour accéder aux négociations entre systèmes de valeurs, de pouvoirs, et comprendre les stratégies des acteurs (Olivier de Sardan 1991). La socio-anthropologie du développement est héritière d'une anthropologie économique, puis politique, mais elle emprunte aussi à la sociologie des organisations et des réseaux. C'est donc un courant disciplinaire au paradigme non unifié qui a constitué mon premier port d'attache en sciences sociales, de surcroît sur un

objet relativement inédit: une ONG verte transnationale.

Or cette spécificité n'a rien d'anodin. Une ONG fondant sa stratégie sur des problèmes et des solutions traitant de l'environnement n'est pas réductible à des faits sociaux et historiques à propos d'une nature sans histoire (Latour, 2004). En pratique, j'ai donc essayé de ne pas séparer les faits techno-scientifiques des valeurs qui les sous-tendent et de ne pas imposer aux enquêtés de parler soit de faits de nature, soit de faits de société, en un ordonnancement préconçu (Callon, 1986). Mais surtout, compte tenu de ma problématique, je me suis efforcée de traiter les discours sur la nature comme des discours politiques, en trouvant à cet égard des ressources salutaires dans le courant de la *Political Ecology*. Bien que traversé de différentes tendances, parfois radicales, ce courant s'attache globalement aux rapports de pouvoirs entre acteurs à propos de l'environnement. Il analyse les dimensions économiques et politiques sous-tendant la rhétorique techno-scientifique des politiques environnementales (Gautier et Benjaminsen, 2012). L'un de ses postulats est de réfuter la théorie néo-malthusienne de la raréfaction des ressources naturelles en décryptant les rapports de pouvoir liées à l'accès et aux usages de ces ressources. Sans verser dans une critique virulente du capitalisme, et plutôt inspirée par une *Political Ecology* empirique, une grille de lecture m'a particulièrement stimulée, qui prête attention aux discours dominants sur l'environnement. Lorsqu'ils se présentent comme des régimes de savoirs, ils peuvent générer des récits de crise écologique hégémoniques indissociables du politique, tels la désertification en Afrique du Nord, la déforestation en Afrique de l'Ouest ou à Madagascar (Fairhead and Leach 1996, Kull 2004, Davies 2004).

Il s'est avéré facile de concilier une socio-anthropologie du changement social avec cette sensibilité de *Political Ecology*: l'empirisme et l'ouverture à l'interdisciplinarité y sont partagés. Par exemple les travaux de Michel Foucault ou de James Scott irriguent conjointement leurs contributeurs (Li 2007, Benjaminsen et Svarstad

2009, Castro 2013). De part et d'autre également, on retrouve un souci d'analyse des processus de production des formes dominantes de savoir et de gouvernance, en contrepoint à un populisme naïf. Les acteurs locaux ne peuvent être réduits à des catégories dominées et passives, et c'est à l'inverse les marges de manœuvre, les stratégies dynamiques, les reconfigurations locales des projets, voire l'instrumentation des dispositifs, qui importent (Robbins 2000, Adger *et al.* 2001). La *Political Ecology* a cependant une forte spécificité en ce qu'elle appréhende la production scientifique sur l'environnement, y compris sur les réalités biophysiques, comme un régime de savoirs (Fortyth, 2003), rejoignant ici la sociologie de la traduction.

Ce processus inductif d'ancrage disciplinaire au cours de la thèse, établi à tâtons mais conforté par mon comité de thèse, s'est reproduit dans la conduite de mon enquête. Mon prévisionnel méthodologique a été bousculé par les contingences du terrain, m'amenant à des choix méthodologiques intuitifs, que je n'ai pu étayer théoriquement que bien plus tard, après ma soutenance. Mais cette nouvelle politique du terrain, à laquelle je tenais, a généré des tensions inattendues avec des membres de mon comité de thèse.

Du terrain multisitué au terrain multisite: une intuition source de conflits

Trois niveaux de gouvernance, trois sites? Un schéma contrarié

Le terrain et les limites de l'enquête semblaient de prime à bord simples à circonscrire, en me basant successivement dans le bureau de l'UICN Sénégal à Dakar, au sein d'un village de déploiement d'un projet, puis à un échelon de gouvernance transnational (au siège de l'UICN en Suisse ou au bureau régional au Burkina-Faso). Mais cette planification méthodolo-

gique n'a pas résisté à l'entrée sur le terrain. Dans les six mois qui ont suivi le démarrage de l'enquête, l'équipe de salariés du Bureau UICN Sénégal s'est réduite au trois-quarts, en contexte de récession budgétaire et de reconfiguration de ses axes de travail. Mon insertion dans cette instance, passée de vingt-cinq à cinq salariés en moins d'un an, était trop superficielle pour me permettre de conduire une observation participante dans ce contexte d'instabilité et d'insécurité pour les employés. De plus, les projets ancrés à l'échelle de territoires, conduits depuis vingt ans par le bureau, ont alors été suspendus, me coupant la possibilité d'accompagner des salariés dans leurs pratiques d'intervention. Cependant cette reconfiguration soudaine du bureau UICN Sénégal faisait sens pour ma problématique de recherche, en ce qu'elle représentait une rupture brutale dans la trajectoire historique de l'organisation, présentée comme linéaire dans ses documents institutionnels. En outre, des représentants du bureau régional de l'UICN, localisé à Ouagadougou au Burkina-Faso, devenaient dans le même temps de plus en plus visibles au Sénégal : cela posait question sur les évolutions stratégiques et le fonctionnement interne de l'organisation.

Pour avancer et faute de mieux, j'ai alors mobilisé les relations personnelles que j'avais tissées les années précédentes au Sénégal. En rencontrant les acteurs par cercles concentriques, j'ai essayé de comprendre la perception que les partenaires formels et informels du bureau UICN Sénégal en avaient : quel récit historique livraient-ils sur l'implantation et le déploiement du bureau dans le pays ? Quelles dynamiques partenariales et quelles pratiques concrètes de travail avaient-ils établi avec les praticiens de l'UICN, à un niveau institutionnel et individuel ? Des personnes de confiance (et en confiance) que je connaissais avant le démarrage de la thèse ont été sollicitées, en poste à d'autres niveaux de l'ONG, au sein des administrations publiques sénégalaises, et auprès de bailleurs de fonds. Elles ont joué le rôle de portes d'entrée, et de garants de ma démarche, au sein des organisa-

tions et des réseaux dont elles avaient pu être partie prenantes. Je me suis notamment attachée à la trajectoire professionnelle d'agents étatiques ayant participé aux dispositifs portés par l'UICN durant les trente années précédentes. J'ai également retrouvé d'anciens salariés de l'UICN au Sénégal et dans la sous-région, partageant volontiers leur expérience et leurs analyses rétrospectives.

Petit à petit, la connectivité des acteurs que je sollicitais, un niveau minimal d'interconnaissance entre eux, quelle que soit l'échelle ou la période de travail les ayant impliqués, ont constitué un paramètre structurant. Ainsi, un autre format de terrain s'est progressivement dessiné, qui a montré sa robustesse au fur et à mesure de son déploiement. Les fonctions, l'insertion dans les organigrammes et la localisation contemporaine des acteurs rencontrés sont devenues secondaires. Les connexions que je recherchais pouvaient relever de liens hiérarchiques ou fonctionnels entre acteurs, mais surtout d'amitiés ou même d'inimitiés antérieures, construites à des échelles et dans des contextes variables. Passer d'une instance et d'un réseau à l'autre m'a permis d'accéder à la nature et à l'historicité des liens entre acteurs, aux interfaces entre structures, aux emboîtements des échelles, dans une vision diachronique des relations et des processus de travail. Les trajectoires personnelles des individus ont éclairé les évolutions institutionnelles de leurs organisations d'appartenance : elles donnent accès à la naissance des idées avant leur mise en forme dans des projets, à la chronologie de la construction de ces projets, aux conséquences opérationnelles de l'émulation ou de la défiance entre personnes, à la connexion entre les choix professionnels et les contextes de vie des praticiens. Cette micro-histoire (Bensa 1996) s'est révélée un indispensable complément à l'analyse des discours et de la littérature grise produites par l'UICN et ses partenaires.

Asseoir son terrain d'enquête sur un réseau d'acteurs est au départ très inconfortable : le nombre d'entretiens, les limites et la représentativité

du terrain sont flous car difficilement planifiables. Le terrain semble se dilater tandis que l'enquête progresse. La problématique et le corps social de référence – ici le bureau UICN Sénégal – sont des points d'arrimage. Les frontières du terrain ne sont donc pas établies en amont : ce sont les discours et les vécus des acteurs, recueillis en cours d'enquête, qui les balisent. Néanmoins, comme dans des enquêtes plus classiques, la saturation des informations puis des contacts survient.

Une représentation bousculée du « local »

Le fait de ne pas assigner d'emblée aux acteurs une échelle et une organisation d'appartenance révéla finalement très riche pour traiter les problématiques de circulation : un même acteur peut en effet être représentatif, à différents moments de sa trajectoire, de niveaux d'action et de gouvernance distincts. Les interlocuteurs se situent eux-mêmes dans leur discours, et changent d'échelle d'une rencontre à l'autre, selon le thème et le contexte de l'entretien. Les changements d'échelle opérés dans l'enquête relèvent alors bien plus du regard et du vécu des acteurs interviewés que de la localisation, du caractère situé de l'échange. Mais je ne parvenais pas, alors, à vraiment étayer mon choix méthodologique d'un point de vue théorique, tout en étant certaine qu'il était pertinent. Plus mon enquête avançait, plus je devais résister à l'injonction de certains de mes encadrants à choisir un terrain localisé, à m'y ancrer, et réaliser une immersion chère à l'anthropologie classique. À l'inverse, dans un contexte où le temps et les financements pour partir au Sénégal me faisaient défaut, je privilégiais de circuler au sein d'un réseau d'acteurs interconnectés, sans faire de l'ancrage géographique une priorité. De fil en aiguille, le paradigme même du « local » m'a mise mal à l'aise, ainsi que la propension de certains anthropologues à corréler implicitement l'intensité d'un terrain localisé et la qualité d'une enquête.

Dans mon enquête, la terminologie du « local » m'est apparue biaisée,

les acteurs que je sollicitais s'avérant, pour la plupart, singulièrement mobiles : mutations géographiques pour les fonctionnaires d'État, insertion dans des réseaux transnationaux pour certains cadres d'ONG, activités et préoccupations allant d'une mangrove du Saloum à la capitale pour les femmes investies dans des filières ostréicoles et piscicoles. La catégorie d'échelle « locale » est indissociable de l'échelle « nationale » ou « globale », qui toutes renvoient à des lieux de production du politique, mais n'existent pas comme niveaux autonomes (Abélès 2012). Ces catégories d'analyses font sens si les connexions qui les lient sont « établies, habitées, réfléchies par les acteurs eux-mêmes », défend l'historien R. Bertrand (2013 : 53-54). Dans le champ des politiques de conservation, cette notion du « local » peut en outre être instrumentalisée dans des enjeux politiques renvoyant au couple centre/périphérie et englobant/particulier (Rodary 2007). En anthropologie, le « local » est souvent assimilé à une entité sociale spatialisée, renvoyant aux notions de terroir, de village ou de communauté, notions dont j'ai cherché à m'affranchir afin de traiter de la question des échelles en termes de croisement de points de vue symétriques, et non dans une approche de loupe grossissante.

Le terme de territoire me semble plus adéquat pour évoquer le niveau d'analyse où les systèmes sociaux et les écosystèmes s'entremêlent. Il se suffit à lui-même pour exister et renvoie intrinsèquement à deux acceptions. L'une relève de l'action publique et des représentations du politique : le territoire est alors un maillage, un découpage variable mais institutionnalisé de l'espace, à des fins d'aménagement, d'administration. L'autre, à laquelle je fais référence, renvoie aux rapports des individus et des groupes sociaux à un espace vécu (Alphandéry et Bergues 2004). Ainsi le territoire ne désigne pas forcément une zone délimitée, spatialisée : il peut s'envisager comme un espace construit socialement, en lien avec un environnement particulier, sur lequel se rencontrent, se confrontent et s'ajustent différents

niveaux de normes et d'action (Vilalba 2009).

Cette réflexion sur la terminologie du « local » est aussi survenue au regard de ma propre position dans l'enquête. Dans ce terrain dialté, comment me présenter, me situer moi-même d'une manière cohérente et contextualisée pour mes interlocuteurs ? Autoriser les autres à changer de point de vue, à revendiquer une appartenance à différents territoires et à différents niveaux de gouvernance, m'a aussi permis de ne pas m'imposer une identité fixe et figée, qui ampute toujours d'un morceau d'histoire personnelle. A. Appadurai (2005) expose que le « local » ou la « communauté » sont avant tout le fruit d'identités imaginées, construites, en réinvention permanente selon les contextes politiques, les dynamiques historiques et les enjeux sociaux de leur production. À l'instar des personnes sollicitées dans l'enquête, je me suis résolument présentée auprès d'elles au regard de mes propres connexions personnelles au sein du réseau social que nous avons de commun.

À l'issue de ma soutenance, en travaillant pour une publication ma trajectoire itérative de thèse, j'ai constaté qu'elle relevait finalement d'une recherche multisite, selon le paradigme de G. Marcus, qui distingue bien l'ethnographie multisite et le caractère multisite d'un terrain (1995). Je le désigne par multisitué pour faciliter la compréhension. La comparaison de terrains multisitués est intrinsèque à l'ethnographie conventionnelle : elle s'établit selon un plan spatialisé, géographique, avec une comparaison d'un même objet appréhendé dans des contextes différents de lieux et de groupements d'acteurs. L'ethnographie multisite n'établit pas *a priori* de délimitations spatiales superposées à des délimitations sociales : c'est l'objet même de l'enquête qui est délocalisé, spatialement diffus, à l'instar des réseaux d'acteurs dans lesquels le bureau UICN Sénégal s'inscrivait. Le terrain d'enquête s'en trouve discontinu et fragmenté, difficile à géoréférencer de manière prédéfinie (Marcus 2002). Dans cette

approche, le terrain d'enquête n'est pas un objet neutre, mais un terrain qui se construit et se déconstruit au fil de l'enquête. La notion de réseau d'acteurs, leur degré de connectivité, matérialise le terrain d'enquête et prime sur la localisation des sites de l'enquête (Falzon 2009). L'ethnographie multisite diffère également de l'ethnographie classique dans son rapport à la densité, qui n'est plus forcément une vertu. La densité comme la superficialité sont escomptées : rendre compte de la différence de qualité et d'intensité des données issues du terrain est une clé d'analyse. L'auteur défend un « activisme de circonstance », qui se démarque d'une économie morale du terrain rédemptrice, sous-tendant le paradigme classique de l'ethnographie (*ibid.*).

L'attitude au terrain : des implications politiques et académiques

À l'issue de ma thèse, j'ai regretté de ne pouvoir inclure dans le jury de soutenance certaines personnes particulièrement impliquées dans mes travaux, pour leur proposer une scène de discussion des résultats, en décloisonnant le temps de l'enquête et de la production d'analyse. Cette aspiration s'est, là encore, avérée candide. Le jury de thèse est autant un lieu d'adoubement des jeunes chercheurs au sein d'une communauté, que d'auto-reproduction des codes et des frontières de cette même communauté. En outre, la lecture d'une thèse est fastidieuse, voire ennuyeuse, et les normes académiques demandent un travail de conceptualisation théorique qui peut rendre inintelligible le propos si l'on n'a pas le « savoir encyclopédique » préalable (Maingueneau 2009). Certes, les publications qui s'ensuivent sont plus propices à des échanges démocratiques, mais l'espace public non académique est essentiellement numérique, et n'offre pas de lieu de débat.

Donner accès à ses analyses de chercheur, exposer ses résultats auprès des parties prenantes d'une enquête,

n'est pas sans risque, et les mécanismes de défense peuvent générer de redoutables retours (Mosse 2006). Cette tentative peut aussi se révéler vaine, malgré toutes les précautions de co-construction et de transparence possibles (Fassin et Bensa 2008). I. Mauz (2008) a cependant choisi cette posture, en partageant ses productions écrites avant publication avec les acteurs interviewés. Cette approche fait perdurer la phase de production de données au cœur même de la phase de conceptualisation et d'écriture, sans forcément empiéter sur l'indépendance scientifique. Cela confère une cohérence et une légitimité aux travaux de recherche qui analysent les enjeux de pouvoir, inhérents à la production et la circulation des savoirs, alors que ces dimensions sont souvent occultées dans la pratique même de la recherche.

En initiant une recherche postdoctorale sur les traces et les effets des concertations environnementales en France, j'expérimente depuis peu une recherche collaborative dans cet esprit, construite en amont avec des praticiens de la concertation. Ce parti pris me permet de partager en amont mes interprétations et d'en appeler à la réflexivité des acteurs sur leur propre discours, avec un « principe de proximité » et une « heuristique de l'interlocution » où les interlocuteurs deviennent producteurs de savoir, par la médiation du chercheur (Bensa 1996 et 2010: 42).

Chemin faisant, mon sentiment d'être « sous-disciplinée » puis « indisciplinée » se fait moins épineux. Une stabilité – ou plutôt un légitimité – disciplinaire se dessine, par identification à d'autres chercheurs se rattachant à la socio-anthropologie de l'environnement². Ils tendent notamment à prendre en compte la matérialité propre de l'environnement, qui ne se réduit pas à un objet social. Mais dans ma construction de chercheuse, plus que la fidélité à un ancrage disciplinaire, c'est l'attitude vis-à-vis du terrain qui m'importe, au sens où elle relève d'un type de regard porté sur le réel et au statut que l'on accorde aux composantes de l'enquête. La posture relève plutôt des

repères théoriques mobilisés pour la compréhension d'une situation d'enquête, elle est héritage du passé, alors que l'attitude relève du présent, de ce qui se présente devant soi, et qui va déclencher des remises en question (Paillet et Mucchielli 2012: 136-137). Ce choix politique implique un inconfort intellectuel et professionnel en termes d'identité disciplinaire. Mais il relève d'une certaine conception de la science, qui ne doit pas forcément être objective, surplombante, stable. Dans son dernier ouvrage, B. Latour (2012) appelle l'institution scientifique à s'atteler à la notion de Confiance plutôt que de Certitude pour regagner en crédibilité et en légitimité au sein de la société. Cela appelle la mise en partage des modes d'agir et des valeurs des chercheurs, au-delà de la présentation qu'ils (se) font d'eux-mêmes (p. 21-26).

Bibliographie

- Abélès M. (2012 [2008]), *Anthropologie de la globalisation*, Paris, Petite Bibliothèque Payot.
- Adger W. N., Benjaminsen T. A., Brown K. and Svarstad H. (2001), Advancing a Political Ecology of Global Environmental Discourses, *Development and Change*, 32, p. 681-715.
- Alphandéry P. et Bergues M. (2004), Territoires en questions: pratiques des lieux, usages d'un mot, *Ethnologie française*, 34, p. 5-12
- Apparudai A. (2005 [2001]), *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Petite Bibliothèque Payot.
- Atlani-Duault L. et Dozon J.-P. (2011), Colonisation, développement, aide humanitaire. Pour une anthropologie de l'aide internationale, *Ethnologie française*, vol. 41, p. 393-403.
- Bensa A. (1996), De la micro-histoire vers une anthropologie critique in Revel, J., (ed.), *Jeux d'échelle. La micro-analyse à l'expérience*, collection Hautes études, Gallimard-Le Seuil.
- Bensa A. (2010), *Après Levi-Strauss, pour une anthropologie à taille humaine*, Textuel, Conversations pour demain.
- Benjaminsen Tor A. et Svarstad H. (2009), Qu'est-ce que la « political ecology »?, *Natures Sciences Sociétés*, 17, p. 3-11.
- Bertrand R. (2013), Histoire globale, histoires connectées: un « tournant historiographique »? in Caillé, A., et S. Dufoix (dir.), *Le « tournant global » des sciences sociales*, Paris, La Découverte, p. 44-66.
- Bierschenk T., Chauveau J.-P. et Olivier de Sardan J.-P. (2000), *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, Paris, Karthala et APAD.
- Bryant, R.L. (2009), Born to Be Wild? Non-governmental Organisations, Politics and the Environment, *Geography Compass* 3-4, p. 1540-1558.
- Boisvert V. et Vivien F.-D. (2010), Le développement soutenable. Deux siècles de controverses économiques, in Aubertin C. et Vivien F.-D. (dir.), *Le développement durable. Enjeux politiques, économiques et sociaux*, Paris, La Documentation française, p. 15-45.
- Callon M. (1986), Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc, *L'année sociologique*, 36, p. 169-208.
- Castro M. (2013), *Au nom de la biodiversité: de la construction d'une norme internationale à son application au niveau local*, Thèse de doctorat, Paris, EHESS.
- Dahou T. et al. (2004), La gouvernance des aires marines protégées: leçons ouest-africaines, *Vertigo, la revue en sciences de l'environnement*, 5, 3 (<http://vertigo.revues.org/3327>).
- Davies D. K. (2004), Desert "wastes" of the Maghreb: desertification narratives in French colonial environmental history of North Africa, *Cultural Geographies* 2001/1, p. 359-387.
- Fairhead J., Leach M. (1996), *Misreading the African Landscape: Society and Ecology in a Forest-Savanna Mosaic*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Falzon M.-A. (dir.) (2009), *Multi-Sited Ethnography: Theory, Praxis and Locality in Contemporary Research*, Ashgate Publishing, p. 1-24.
- Fassin D. et Bensa A., (dir.) (2008), *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte.
- Fisher W. F. (1997), Doing good? The Politics and Antipolitics of NGO Practices, *Annual Review of Anthropology*, vol. 26, p. 439-464.
- Forsyth T. (2003), *Critical Political Ecology: The Politics of Environmental Science*, London, Routledge.
- Fresia M. et Lavigne-Delville P., (à paraître), *Ethnographier l'aide et ses institutions*, Apad et Karthala.
- Gautier D. et Benjaminsen T.A., (coord.) (2012), *Environnement, discours et pouvoir. L'approche Political Ecology*, Paris, Éditions Quae.
- Janoff S. (1996), NGOs and the environment: from knowledge to action, *Third World, quarterly*, 18, 3, p. 579-594.
- Kott S. (2011), Les organisations internationales, terrains d'étude de la globalisation. Jalons pour une approche socio-historique, *Critique internationale* n° 52, p. 9-16.

- Kull C. (2004), *Isle of Fire: The Political Ecology of Landscape Burning in Madagascar*, Chicago, University of Chicago Press.
- Lascoumes P. et Le Gales P. (2012), *Sociologie de l'action publique*, 2^e édition, Éditions Armand Colin.
- Latour B. ([1999] 2004), *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie ?* La découverte.
- Latour B. (2012), *Enquête sur les modes d'existence. Une anthropologie des modernes*. La Découverte.
- Lavigne-Delville P. (2011), *Vers une socio-anthropologie des interventions de développement comme action publique*. *Social Anthropology and ethnology*, Université Lumière-Lyon 2.
- Lepetit B. (1996), De l'échelle en histoire in Revel, J. (ed.), *Jeux d'échelle. La micro-analyse à l'expérience*, coll. Hautes études, Gallimard-Le Seuil, p. 75-88.
- Li, T.M. (2007), Governmentality, *Anthropologica*, 49, 2, p. 275-294.
- Maingeneau D. (2009), *Les termes clés de l'analyse du discours*, Le Seuil.
- Maris V. (2010), *Philosophie de la biodiversité. Petite éthique pour une nature en péril*, Buchet-Chastel.
- Marcus G. E. (1995), Ethnography in/of the World System: The Emergence of Multi-Sited Ethnography, *Annual Review of Anthropology*, vol. 24, p. 95-117.
- Marcus G. E. (2002), Au-delà de Malinowski et après Writing Culture: à propos du futur de l'anthropologie culturelle et du malaise de l'ethnographie, *ethnographiques.org*, n° 1, avril 2002 [en ligne].
- Mauz I. (2008), *Les collectifs et leurs natures. Un parcours sociologique, des animaux emblématiques à la biodiversité*. *Humanities and Social Sciences*, Saint-Etienne, Université Jean Monnet.
- Mosse D. (2006), Anti-social anthropology? Objectivity, objection, and the ethnography of public policy and professional communities, *Journal of the Royal Anthropological Institute*, 12, 4, p. 935-956.
- Neumann R. P. (2000), Land, Justice and the Politics of Conservation in Tanzania, in Zerner C., (ed.), *People, Plants, and Justice: The Politics of Nature Conservation*, New-York, Columbia University Press, p. 117-133.
- Olivier de Sardan J.-P. (1991), L'anthropologie du changement social et du développement comme ambition théorique?, *Bulletin de l'APAD*. Mis en ligne le 23 juin 2006, consulté le 21 août 2016, <http://apad.revues.org/296>.
- Olivier de Sardan J.-P. (1995), *Anthropologie du développement. Essai en anthropologie du changement social*, Paris, Karthala.
- Paillé P. et Mucchielli A. (2012), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Armand Colin, collection U.
- Rakoto Ramiarantsoa H., Blanc-Pamard C., Pinton F. (éd.), (2012), *Géopolitique et environnement, les leçons de l'expérience malgache*, Marseille, IRD.
- Riegel J. (2015), Promesses, contingences et iniquité des politiques transnationales de conservation. Retour sur une décennie de co-gestion État-ONG au Sénégal, *Politique africaine* 140, p. 121-144.
- Riegel J. (à paraître), Socio-anthropologie d'une ONG verte en global et local. Construire un terrain multisite, in Fresia M. et P. Lavigne-Delville (dir.), *Ethnographier l'aide et ses institutions*, Apad et Karthala.
- Robbins P. (2000), The Practical Politics of Knowing: State Environmental Knowledge and Local Political Economy, *Economic Geography*, 76, 2, p. 126-144.
- Rodary E. (2007), Mobiliser pour la nature, ou la construction et la disparition du local, *L'Espace géographique*, 2007/1, t. 36, p. 65-78.
- Villalba B., (éd.), (2009), *Appropriations du développement durable. Emergences, diffusions, traductions*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- Vivien F.-D. (2005), La diversité biologique entre valeurs, évaluations et valorisations économiques, in Marty P., Vivien F.-D., Leparat J., Larrère R., (coord.), *Les Biodiversités. Objets, théories, pratiques*, CNRS Éditions, p. 67-80.

Notes

1. « Cet univers largement cosmopolite d'experts, de bureaucrates, de responsables d'ONG, de chercheurs, de techniciens, de chefs de projets, d'agents de terrain, qui vivent en quelque sorte du développement des autres, et mobilisent ou gèrent à cet effet des ressources matérielles et symboliques considérables. » (Olivier de Sardan, 1995, p. 7).
2. Voir l'ouvrage de Rémi Barbier *et al.*, 2012, *Manuel de socio-anthropologie de l'environnement*, Presses de l'Université de Laval, et la table ronde de rentrée de l'EHESS du 18/10/2016 animée par Alice Ingold: « Ce que l'environnement fait aux sciences sociales ».

